



EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

FEDERATION FRANCAISE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

FEDERATION FRANCAISE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la FEDERATION FRANCAISE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous

n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mérignac, le 30 mars 2026

Le Commissaire aux Comptes
AECCELIS

Signé par Frederic Marrot
Le 30 mars 2026



doc_bwZ
tx_wZbymG7b3Qg3

Frédéric Marrot



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Frais d'établissement (I)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	48 356	48 356		
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 318 266	564 127	754 139	787 096
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	247 708	229 749	17 959	23 117
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	74 460		74 460	72 248
Prêts				
Autres immobilisations financières	155		155	155
Total Actif immobilisé (II)	1 688 945	842 232	846 713	882 616
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	370 843	31 577	339 266	341 314
Avances et acomptes versés sur commandes	1 760		1 760	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	14 056	2 826	11 231	14 351
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	144 190		144 190	145 634
Charges constatées d'avance	36 508		36 508	19 896
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 109 855	15 375	1 094 480	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 687 083		1 687 083	2 909 551
Total Actif circulant (III)	3 364 295	49 778	3 314 517	3 430 746
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Prime de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion / Diff. d'évaluation (VI)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	5 053 240	892 010	4 161 230	4 313 362





Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Fonds propres sans droit de reprise	99 914	99 914
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise	99 914	99 914
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves	3 855 545	3 845 577
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles	3 855 545	3 845 577
Réserves règlementées		
Réserves pour projet de l'entité		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-41 088	9 968
Situation nette (sous-total)	3 914 371	3 955 459
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total des capitaux propres (I)	3 914 371	3 955 459
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	6 743	
Total des fonds reportés et dédiés (II)	6 743	
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (III)		
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	86	49
Emprunts et dettes financières diverses	100	
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 343	137 458
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	29 837	27 621
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	377	40 346
Produits constatés d'avance	111 373	152 429
Total des dettes (IV)	240 116	357 903
Ecarts de conversion / Diff. d'évaluation (V)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	4 161 230	4 313 362



Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	134 119	130 000
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens	363 244	283 560
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	159 329	339 491
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	40 200	175 779
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	252 140	242 121
Dont Dons manuels	15 717	15 725
Dont Mécénats	236 423	226 396
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	6 800	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	749	1 205
Utilisation des fonds dédiés		4 000
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres produits	59	1 069
Total I	956 641	1 177 225
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	417 900	424 801
Variation des stocks	-26 069	-116 151
Autres achats et charges externes	420 475	720 796
Aides financières	12 430	24 400
Impôts, taxes et versements assimilés	4 720	9 981
Salaires et traitements	104 581	100 250
Charges sociales	37 954	38 830
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	67 609	36 436
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	6 743	
Valeurs comptables des immobilisations cédées		
Autres charges	1 124	3 857
Total II	1 047 468	1 243 200
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-90 827	-65 975
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	75 679	84 634
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		97
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		6 000
Total III	75 679	90 730
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	15 375	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	15 375	
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	60 304	90 730



Compte de résultat (suite)

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-30 523	24 755
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	10 565	14 787
Total des produits (I+III+V)	1 032 320	1 267 956
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 073 408	1 257 987
EXCEDENT OU DEFICIT	-41 088	9 968





Contributions volontaires

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		5 530
Prestations en nature		
Bénévolat	40 644	36 241
Total	40 644	41 771
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		5 530
Prestations en nature		
Personnel bénévole	40 644	36 241
Total	40 644	41 771





Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : F.F.D.S.B.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 4 161 230 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 41 088 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

La Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole a pour objet social la promotion du don de sang en France, en l'absence de toute rémunération des dons.

La Fédération fournit aux Amicales de Donneurs de Sang Bénévoles du matériel de promotion et informe les donneurs des actualités liées au don du sang au travers d'une revue trimestrielle.

Pour ce faire, elle achète des gadgets siglés qu'elle retrocède sans marge aux Amicales et prend en charge la rédaction, l'impression et l'envoi de sa revue moyennant un abonnement modique.

Par ailleurs, la Fédération travaille en partenariat avec le Ministère de la Santé, l'Etablissement Français du Sang et le Laboratoire Français des Biotechnologies afin de garantir la qualité des produits sanguins et de développer de nouvelles techniques dans les domaines du prélèvement et du traitement de ces produits.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2023-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention particulière, les montants sont exprimés en Euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :



Règles et méthodes comptables

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Changements comptables

Changement de réglementation comptable

Présentation du changement de réglementation comptable affectant l'entité

Impact sur le poste	Montant à l'ouverture de l'exercice
Charges constatées d'avance reclassées sous la rubrique "Créances"	19 896

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus





Règles et méthodes comptables

et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 356			48 356
Immobilisations incorporelles	48 356			48 356
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 318 266			1 318 266
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	168 212			168 212
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	79 496			79 496
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 565 975			1 565 975
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	72 248	2 212		74 460
- Prêts et autres immobilisations financières	155			155
Immobilisations financières	72 403	2 212		74 615
ACTIF IMMOBILISE	1 686 733	2 212		1 688 945





Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des éléments suivants :

- Parts sociales du Crédit Mutuel : 74 460 €
- Dépôt de garantie versé : 155 €

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			48 356			48 356
Immobilisations incorporelles			48 356			48 356
- Terrains						
- Constructions sur sol propre	40 ans	linéaire	531 170	32 957		564 127
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels						
- Installations générales, agencement et aménagements divers	5 à 15 ans	linéaire	157 751	1 673		159 424
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 10 ans	linéaire	66 840	3 485		70 325
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			755 761	38 115		793 876
TOTAL			804 117	38 115		842 232





Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 194 909 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	155		155
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 056	14 056	
Autres	144 190	104 190	40 000
Charges constatées d'avance	36 508	36 508	
Total	194 909	154 754	40 155
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	10 715
Intérêts courus à recevoir	87 484
Divers - produits à recevoir	1 656
Total	99 854

Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	Nombre	Cours unitaire d'achat	Valeur boursière unitaire	Valeur boursière du portefeuille	Plus-value latente
Obligations	600 000,00	1,00	1,11	663 119,58	63 939,58
				663 119,58	63 939,58

Les placements financiers (antérieurement inclus dans les disponibilités) sont constitués de :

- Placements à terme (détaillés ci-dessus) : 599 180 Euros (499 180 Euros au 31/12/2024),
- Contrat de capitalisation : 510 675 Euros.





Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	3 460	28 866	749	31 577
Créances et Valeurs mobilières	2 198	16 003		18 201
Total	5 658	44 869	749	49 778
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		29 494	749	
Financières		15 375		
Exceptionnelles				

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	99 914				99 914
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	3 845 577	9 968			3 855 545
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	9 968	-9 968		41 088	-41 088
Situation nette	3 955 459			41 088	3 914 371
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	3 955 459			41 088	3 914 371





Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 240 116 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	86	86		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	100	100		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 343	98 343		
Dettes fiscales et sociales	29 837	29 837		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	377	377		
Produits constatés d'avance	111 373	111 373		
Total	240 116	240 116		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	40 313
Banque - Intérêts courus	86
Provision congés à payer	6 520
Personnel - autres charges à payer	31
Charges sociales s/congés à payer	2 275
Etat - charges à payer	7 111
Divers - charges à payer	377
Total	56 713





Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2025	31/12/2024
Abonnements revue	93 808	99 863
Matériel de promotion	305 921	221 512
Calendriers - Agendas	57 323	62 048
Mérite du sang	32 664	34 598
Port refacturé	27 741	23 406
Cotisations des membres	134 119	130 000
Inscriptions congrès fédéral	414	181 624
Inscriptions Forum international	3 270	
Participations séminaire Présidents UD	577	
Location parking	390	
Produits activités annexes	466	
TOTAL	656 692	753 051

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	11 246	
TOTAL	11 246	

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation			200		40 000	40 200
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						40 200





Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Legs et donations

Le Conseil d'administration de l'association a accepté, lors de sa réunion du 28 juin 2025, un legs constitué uniquement de valeurs mobilières et de liquidités.

A ce stade, les informations reçues ne sont pas suffisantes pour établir une valorisation précise du montant du legs.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 3 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres		1	1	1
Employés	1	1	2	2
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	1	2	3	3

Contributions volontaires

Les contributions volontaires sont constituées du temps passé par des bénévoles pour des travaux de saisie comptable et de secrétariat, de travaux informatiques, de rédaction de la revue et de préparation d'expéditions.

Les travaux de saisie comptable, de secrétariat et de préparation d'expéditions ont été évaluées au taux horaire moyen du personnel salarié de secrétariat. Les travaux de rédaction de la revue et de maintenance informatique ont été évalués en considérant le taux horaire médian pour des professions équivalentes.

Les charges sociales ont été valorisées en utilisant le taux moyen des charges sociales et fiscales sur les salaires.





Autres informations

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours.	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
Congrès 2026		5 000				5 000	
Prix Tzanck 2026		1 743				1 743	
Sous total		6 743				6 743	
Sous total							
TOTAL		6 743				6 743	





Autres informations

Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2025 TOTAL	Exercice N Dont générosité du public	Exercice N-1 31/12/2024 TOTAL	Exercice N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	15 717	15 717	15 725	15 725
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	236 423	236 423	226 396	226 396
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie	134 119		130 000	
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	6 800			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	598 311		714 850	
3 - Subventions et autres concours publics	40 200		175 779	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	749		1 205	
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs			4 000	
Total	1 032 320	252 140	1 267 956	242 121
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	526 215	52 989	805 887	81 972
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	27 843	27 843	3 433	3 433
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Frais de fonctionnement	457 173	171 308	433 881	156 716
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	44 869			
5 - Impôt sur les bénéfices	10 565		14 787	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	6 743			
Total	1 073 408	252 140	1 257 987	242 121
Excédent ou Déficit	-41 088		9 968	





Autres informations

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2025 TOTAL	Exercice N Dont générosité du public	Exercice N-1 31/12/2024 TOTAL	Exercice N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	756	756		
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Bénévolat	39 887		36 241	
Prestations en nature				
Dons en nature			5 530	
3 - Concours public en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total	40 644	756	41 771	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	15 134	756	18 988	
Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	7 548		7 283	
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	17 961		15 500	
Total	40 644	756	41 771	

Annexe au compte de résultat par origine et destination

Les produits figurant dans la rubrique "Autres produits non liés à la générosité du public" sont, essentiellement, constitués des ventes de matériel de promotion et des abonnements à la revue.

Les missions sociales recouvrent les coûts d'acquisition du matériel de promotion, de fabrication de la revue, les distributions de matériel gratuit lors de manifestations particulières ainsi que les aides financières accordées aux associations de donneurs de sang.





Autres informations

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1 - Missions sociales		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	52 989	81 972
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
2 - Frais de recherche de fonds		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	27 843	3 433
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
3 - Frais de fonctionnement	171 308	156 716
Total des emplois	252 140	242 121
4 - Dotations aux provisions et dépréciations		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total	252 140	242 121
RESSOURCES PAR ORIGINE		
1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	15 717	15 725
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats	236 423	226 396
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Total des ressources	252 140	242 121
2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice		
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total	252 140	242 121

